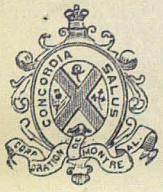


Subject: Tuyaux à l'eau dans l'ar. Duluth.



Office of the

Superintendent of Water Works,

Montreal, 9 juillet 1895

Au président et aux membres
de la Commission de l'aqueduc.

Messieurs,

Il se construit actuellement dans l'avenue Duluth, entre la rue Cadieux et la rue Parlaton, un drain dans le roc: il n'y a pas de tuyaux à l'eau à cet endroit, et les entrepreneurs, avant de remplir la tranchée du drain, m'ont demandé si nous avions l'intention d'en poser. Il n'y a pas de crédit de vote pour le passage des tuyaux et l'on ne pourra en poser que lorsque la commission des finances aura accordé au département de l'aqueduc, la somme de \$ 204,272.64

et alors le posage des tuyaux, ci-haut mentionnés, sera chargé au compte de "improvisé" pour lequel un crédit de \$20,000. a été accordé.

Je recevais également, en même temps, une demande de M. Chas. Langlois pour poser un service d'eau, au numéro 326 av. Duluth, précisément à l'endroit où il se pose un drain.

Il faudra poser, à cet endroit de l'av. Duluth, deux tuyaux; un de 12" pour le service du haut niveau, et un de 8" pour le service du niveau inférieur, au coût de \$900.00 pour les deux.

Veuillez, s'il vous plaît, me donner des instructions à ce sujet.

Je demeure
votre respectueux serviteur.

J. D. Leforech

Surintendant intérimaire.